

## Avant-propos

**L**a migration est un phénomène profondément enraciné au Burkina Faso. Le pays a toujours été un carrefour de populations et de marchandises circulant entre le golfe de Guinée, au Sud, et le désert du Sahara et la mer Méditerranée, au Nord. Si les flux se sont intensifiés au cours de la période de colonisation du pays par la France, ils ont atteint des niveaux sans précédent lorsque la Côte d'Ivoire a adopté une politique migratoire relativement ouverte dans le but de stimuler ses exportations agricoles. Depuis 1970, le nombre d'émigrés burkinabè s'est maintenu à au moins 9 % de la population du pays. Le conflit survenu en Côte d'Ivoire au début des années 2000, qui a sévi pendant près de dix ans, a contribué à modifier les flux migratoires entre les deux pays, et bon nombre de Burkinabè, dont certains étaient nés en Côte d'Ivoire, ont commencé à émigrer, ou à revenir, au Burkina Faso.

Une fois la paix rétablie en Côte d'Ivoire, la complexité croissante des flux migratoires et le rôle grandissant des transferts de fonds au Burkina Faso ont conduit le gouvernement à adopter une Stratégie nationale en matière de migrations (SNMig) en 2017. Il est à espérer que cette stratégie permettra au gouvernement de mieux tirer parti de la migration dans une perspective de développement du pays. Avec le soutien d'institutions publiques telles que le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), le gouvernement se doit de prendre des décisions fondées sur des connaissances empiriques. Mais rares sont les études apportant une base de connaissances suffisante pour garantir des réponses politiques éclairées et cohérentes dans le domaine des migrations et du développement.

Le présent rapport entend combler cette lacune. En 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne ont lancé un projet visant à recueillir des données empiriques au sujet des interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) dans dix pays à travers le monde, dont le Burkina Faso. Les conclusions présentées ici à propos du Burkina Faso sont le fruit de quatre années de travail de terrain, d'analyse empirique et de dialogue politique, en collaboration avec le Centre de développement et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), sans oublier le soutien actif du CSBE et plus généralement du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur (MAECBE).

Le rapport examine dans quelle mesure les diverses dimensions de la migration affectent des secteurs politiques essentiels au Burkina Faso : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Il analyse

par ailleurs l'influence des politiques adoptées dans ces secteurs sur tout un éventail de résultats migratoires, tels que la décision de migrer, l'utilisation des transferts de fonds, le succès de la migration de retour et l'intégration des immigrants. L'analyse empirique repose sur des travaux de terrain au Burkina Faso, incluant la collecte de données quantitatives auprès de 2 200 ménages et 100 communautés à travers le pays, et la conduite de 48 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes.

Le rapport sur le Burkina Faso est publié en parallèle avec neuf autres rapports nationaux et un rapport comparatif qui analyse les résultats entre les différents pays et fournit un cadre politique cohérent, s'appuyant sur les travaux de terrain et l'analyse conduits dans les dix pays partenaires. L'analyse sur le Burkina Faso s'entend comme une boîte à outils permettant de mieux comprendre le rôle joué par les politiques publiques eu égard au lien entre migrations et développement. Elle vise à favoriser le dialogue politique et à proposer une orientation afin d'intégrer au mieux la question des migrations dans les stratégies nationales de développement. Forts des échanges menés avec les principaux intervenants et décideurs du pays, le Centre de développement de l'OCDE et l'ISSP entendent poursuivre leur coopération en vue de renforcer la contribution positive des migrations en faveur du développement durable du Burkina Faso.

Mario Pezzini  
Directeur du Centre de développement  
et Conseiller spécial du Secrétaire  
général de l'OCDE  
sur le développement

Jean-François Kobiané  
Directeur de l'Institut  
supérieur des sciences  
de la population (ISSP)

## Remerciements

**L**e rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso* a été préparé par l'Unité Migrations et compétences du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en coopération avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) et avec le soutien du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE).

L'équipe était dirigée par David Khoudour, Chef de l'Unité Migrations et compétences, sous l'autorité de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE et Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE sur le développement. Le rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Bram Dekker, Jason Gagnon et Hyeshin Park du Centre de développement de l'OCDE et par Bonayi Dabiré, Georges Compaoré, Koné Hamidou, Gabriel Sangli et Mahamadou Zongo de l'ISSP. L'équipe remercie également Vararat Atisophon et Marion Richard, du Centre de développement de l'OCDE, pour leur assistance technique dans la préparation de ce rapport. L'équipe éditoriale du Centre de développement de l'OCDE, dirigée par Delphine Grandrieux, en a fait une publication. La couverture a été conçue par Aida Buendía. Jason Gagnon a assuré la coordination du rapport. La traduction a été faite par Hélène Boccage et révisée par Sophie Alibert.

Cette étude s'appuie sur du travail de terrain mené au Burkina Faso. Les données requises aux fins de l'enquête auprès des ménages ont pu être recueillies avec la coopération de l'équipe de l'ISSP, dirigée par Bonayi Dabiré.

Le soutien du CSBE en qualité de correspondant du gouvernement dans le cadre du projet a été vivement apprécié. Celui-ci a joué un rôle important dans l'organisation du séminaire de lancement du projet au Burkina Faso en septembre 2013 et de la réunion de consultation au sujet des résultats préliminaires, en juin 2015, mais aussi dans le cadre de l'événement de lancement programmé au mois de mai 2017. Divers représentants du Gouvernement burkinabè ont pris part à l'ensemble des événements et formulé de précieux commentaires et observations aux fins du rapport.

Le Centre de développement de l'OCDE remercie tout particulièrement la Commission européenne pour son soutien financier et sa collaboration dans l'exécution de ce projet conduit sur une période de quatre années. Nous souhaitons remercier en particulier Stefano Signore, Camilla Hagström, Isabelle

Wahedova, Julien Frey, Sara Monterisi, Constance Motte et Geza Strammer de la Commission européenne, ainsi que Richard Hands de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à l'égard de la précieuse contribution d'Hélène Bourgade, décédée avant l'achèvement du projet.

\* Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication est la responsabilité du Centre de développement de l'OCDE et ne reflète en aucun cas les vues de l'Union européenne.



Extrait de :

## Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264275003-fr>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population (2017), « Avant-propos », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264275003-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).